

## NIVEAU « ADVANCED » POUR UUDS

UUDS est fier d'avoir obtenu la qualification « **Advanced** » qui est le plus haut niveau de différenciation du **Global Compact des Nations Unies** qui engage l'entreprise sur des objectifs de promotion de la protection de l'environnement, des Droits de l'Homme, du droit du travail ainsi que dans la lutte contre la corruption.

Le niveau « **Advanced** » vise à créer un standard d'excellence en matière de performance RSE et encourage à la transparence.

Aujourd'hui, pas plus de 400 entreprises qualifient leur COP au niveau GC Advanced dans le monde, dont 45 en France (5 PME seulement, les autres CAC 40).

C'est seulement 3 ans après sa première adhésion au **Global Compact** qu'UUDS a su donner du sens à sa politique de Responsabilité Sociétale en élevant progressivement son niveau d'exigence pour atteindre aujourd'hui cette performance durable.

Au sein d'un environnement complexe, UUDS veille particulièrement au respect des principes éthiques qui ont vocation à régir ses activités et s'engage à respecter les dispositions légales et réglementaires propres aux pays dans lesquels le Groupe est présent.

Ci-contre les 10 principes fondamentaux du **Global Compact des Nations Unies** et ceux auquel UUDS a répondu pour atteindre le niveau d'excellence « **Advanced** ».

### DROITS DE L'HOMME

1. Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme ;
2. À veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'homme ;

### NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

3. Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective ;
4. À contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire ;
5. À contribuer à l'abolition effective du travail des enfants ;
6. À contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession ;

### ENVIRONNEMENT

7. Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement
8. À prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement
9. À favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement ;

### LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

10. Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.





**Global Compact**  
Network France

# ATTESTATION D'ÉVALUATION EXTERNE

Le présent document atteste que l'entreprise UUDS a procédé à l'évaluation externe de sa Communication sur le progrès (COP) 2015 pour le Global Compact des Nations-Unies.

L'évaluation a pris la forme d'une revue par les pairs, organisée par le Global Compact France dans le cadre du Club « GC Advanced », et a fait l'objet d'un compte-rendu indiquant les pistes d'amélioration identifiées.

La COP de UUDS répond ainsi à la question d'auto-évaluation n°8 du niveau de différenciation Global Compact Advanced pour 2015.



Fait à Paris, le 22 septembre 2016

Signatures des participants à la session :

GECINA

Anh TRAN  
*Chef de Projets RSE*

GSF

Oriane THIBOUT  
*Chargée de mission RSE*

UNIVERSITÉ PARIS-  
DAUPHINE

Salima BENHAMOU  
*Professeur en macroéconomie  
internationale*

GLOBAL COMPACT  
FRANCE

Morgane GRAFFION  
*Chargée de mission RSE*

Association GLOBAL COMPACT FRANCE

14, boulevard de Douaumont, 75017 Paris ■ Tél. : +33(0)1 80 48 90 70

SIRET: 488 898 511 00040 ■ Code APE : 9900Z